Communiqué de presse UNRPA. L'UNRPA a rencontré le secrétariat d'état à la solidarité.

Claude BERNARD, Président et Francisco GARCIA, Vice Président, ont été reçus, le 18 septembre au Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, pour y faire entendre les préoccupations et les attentes des retraités et personnes âgées.

Nous avons exposé notre point de vu sur le projet du gouvernement sur la mise en place de « Franchises médicales ».

Sur cette question des divergences de vues sont nettement apparues.

Pour l'UNRPA les nouvelles franchises envisagées à partir de 2008 sont de nature à aggraver la situation des personnes âgées dont l'accès aux soins sera de plus en plus difficile. En outre ce système qui fait que les malades financent les malades, remet en cause le principe de solidarité nationale.

En réponse le représentant du Gouvernement a exprimé avec force « la responsabilité des malades et surtout des personnes âgées dans leur volonté de consommation de médicaments. Partant de là, la franchise est juste parce que ce sont les malades qui demandent à leurs médecins de prescrire leurs médicaments et le médecin s'exécute pour ne pas perdre sa clientèle.... »

« Cette surconsommation est encore plus sensible dans les zones géographiques où les médecins sont nombreux car la possibilité de changer de médecin est plus grande »...

L'UNRPA ne peut accepter de tels propos car :

- Ce sont les médecins qui prescrivent les médicaments et pas les malades.
- Si le nombre de médecins est inégalement réparti sur le territoire national ce n'est pas la faute des malades mais bien celle d'un système générateur de déserts médicaux.

Pourquoi ne pas taxer d'une franchise toutes les femmes enceintes parce qu'elles consomment des médicaments et des actes médicaux spécifiques ? Toutes les mères de famille parce que leurs enfants sont sujets à des maladies infantiles comme les personnes âgées sont sujettes à des maladies caractérisant le vieillissement ?

Pour le ministère une seule réponse, c'est la responsabilité des malades : ils doivent payer plus que les autres....

Pourtant il est possible, si l'on en revient aux principes « fondamentaux » de solidarité nationale, de financer correctement la Sécurité Sociale, en faisant participer tous les revenus, revenus du capital compris.

Par exemple comme le démontre le dernier rapport de la Cour des Comptes, ce sont aux alentours de 3 milliards d'euros qui ont échappé à la Sécurité Sociale, pour la seule année 2005, à travers les exonérations de cotisations sociales des stock-options.

L'Union Nationale des retraités et personnes âgées appelle à participer aux actions décidées par le collectif contre les franchises le 29 septembre à paris (gymnase Japy samedi 29/9 de 13H30 à 18H00 2 rue Japy 75011 PARIS) et en province.

Une conférence de presse du Collectif National contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous, aura lieu le mardi 25 septembre à la bourse du travail 3 rue château d'eau 75010 Paris à 11h30 salle André Tollet au RDC.

Claude BERNARD Président. Fransisco GARCIA Vice-président.